



# La nocturne de Chandolin

2 parcours : +1'000m ou +500m

**Samedi 26 février 2022**

<https://www.facebook.com/nocturne.Chandolin>



## Règlement de la course :

- La course est individuelle, départ "populaires" à 18h30 (+1000) ou 19h00 (+500) et départ "coureurs" à 19h15 (+1000).
- Départ : Village de Chandolin / Arrivée : Restaurant d'altitude du Tsapé

## Inscription et paiement :

- Sur le site [www.vs-timing.ch](http://www.vs-timing.ch) jusqu'au 24 février 2022 ou sur place (+CHF 10.-)

## Equipement / matériel :

- Skis : selon règlement du CAS ; ski-alpinisme
- **Lampe frontale obligatoire**, passages risqués potentiels à la descente notamment
- **Casque obligatoire** pour le parcours +1'000m
- Vêtements chauds et ravitaillement recommandés
- L'organisateur se réserve le droit de refuser tout équipement jugé inadéquat et refuser le départ d'un concurrent si nécessaire.

## Parcours :

- Le parcours est balisé sur des pistes de ski. Les concurrents doivent respecter les consignes des patrouilleurs, des bénévoles et du skieur-balai.
- Parcours +1'000m ou +500m pour "populaires" à choix
- L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours en tout temps.

## Repas :

- Le repas est compris dans le prix, aucun remboursement possible.
- Un ravitaillement chaud est servi à l'arrivée.

## Assurance :

- Chaque coureur doit être assuré personnellement contre les accidents et autres dommages. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de non-respect.

## Environnement :

- L'organisateur s'engage pour un sport propre et durable (cf. manifestation-verte.ch).
- Tout concurrent qui jette ou abandonne un déchet (gobelet, bouteille, sachet, etc.) ou un objet d'équipement pendant la course, fera l'objet de pénalités.

## Annulation :

- Le report ou l'annulation de la course ne pourra être l'objet d'aucune réclamation.

## Résultats :

- Les 3 meilleurs de chaque catégorie « coureurs » sont récompensés, les prix ne sont pas envoyés.
- Les concurrents présents à la remise des prix participent au tirage au sort.

## Divers :

- Chaque participant accepte le présent règlement et autorise l'utilisation de son image.

Pour tout autre renseignement : [nocturne.chando@gmail.com](mailto:nocturne.chando@gmail.com)

janvier 22

Un grand merci à nos partenaires et sponsors :



chandolin  
boutique hotel

